



Retour d'expérience sur les accords de  
branche de 2e génération  
et  
Préparation des accords de branche de 3e  
génération

Kick Off 20 avril 2021

# Ordre du jour

---

1. **9h – 9h15: Introduction du cadre de la consultation par le Ministre Henry**
2. **9h15 – 12h15: Présentation des pôles et de quelques questions essentielles (débat)**
3. **12h15 – 12h30: Conclusion**

# Introduction

---

## Introduction du cadre de la consultation par le Ministre Henry



# Présentation des pôles

## Calendrier des consultations:

### Reunions techniques par pôle

26 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle juridique

Cette consultation abordera les aspects légaux

27 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle économique

Cette consultation abordera les questions relatives aux contreparties financières

28 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle Sociétal Energie Climat

Cette consultation abordera les questions générales relatives à la trajectoire wallonne énergie climat pour les entreprises

29 avril 2021 de 9h à 12h30

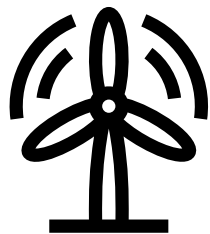


[Lire la suite](#)

#### Pôle méthodologique

Cette consultation abordera les questions techniques relatives à la méthodologie

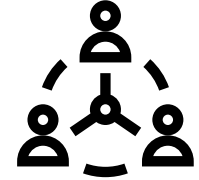
# Pôle sociétal



1. **Planning**
2. **Périmètre – secteurs concernés**
3. **Forme de l'engagement éventuel**
4. **Cadre de travail et de reporting**

# Présentation des pôles

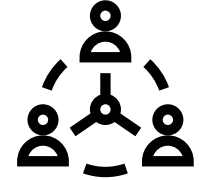
## Planning pôle sociétal mercredi 28/04



- **Introduction – enjeux – cadre – obligations – ambition nécessaire – (un peu) : problèmes rencontrés**
- **Périmètre – secteurs concernés :**
  - ✓ Accords actuels = industrie seule et uniquement périmètre interne. Continue-t-on ou élargit-on à d'autres « secteurs » et/ou à d'autres « périmètres » ?
  - ✓ Si on élargit les secteurs, auxquels s'adresse-t-on en plus de l'industrie ?
  - ✓ Si on élargit le « périmètre », jusqu'où va-t-on (ex : communautés d'énergie, transport, autre...) ?
- **Forme de l'engagement éventuel :**
  - ✓ Accords actuels = accords volontaires : continue-t-on sous cette forme ?
  - ✓ Si on maintient un accord volontaire, obligation de résultat (au sens « engagement ») ou de moyen (au sens « étude à entreprendre » ou « reporting sur ce qui a été fait », sous une forme ou une autre) ?
  - ✓ Si engagement, contrepartie financière ou autre ?

# Présentation des pôles

## Planning pôle sociétal mercredi 28/04



### ➤ **Cadre de travail et de reporting :**

- ✓ Travail sous une forme mutualisée ou individuelle ?
- ✓ Si sous forme mutualisée, via fédérations ou autres types de groupement ?
- ✓ Avec la forme administrative actuelle (comité directeur mixte) ou autre ? Simplification possible ?
- ✓ En impliquant une Energy Team ? En se faisant accompagner d'auditeurs externes ? Avec quelles exigences de formation/implication ?

### ➤ **Portée de l'engagement éventuel :**

- ✓ Accord actuel comprend plusieurs axes (EE, CO2, ENR ...) : les garder tous ? Les prioriser ? Les englober ?

### ➤ **Conclusion**

- ✓ Résumé – 1ères conclusions principales (à approfondir)

# Périmètre – secteurs concernés

---

- Accords actuels = industrie seule et uniquement périmètre interne. Continue-t-on ou élargit-on à d'autres « secteurs » et/ou à d'autres « périmètres » ?
- Si on élargit les secteurs, auxquels s'adresse-t-on en plus de l'industrie ?
- Si on élargit le « périmètre », jusqu'où va-t-on (ex : communautés d'énergie, transport, autre...) ?



# Forme de l'engagement éventuel

---

- Accords actuels = accords volontaires : continue-t-on sous cette forme ?
- Si on maintient un accord volontaire, obligation de résultat (au sens "engagement") ou de moyen (au sens "étude à entreprendre" ou "reporting sur ce qui a été fait", sous une forme ou une autre) ?
- Si engagement, contrepartie financière ou autre ?

# Cadre de travail et de reporting

---

- Travail sous une forme mutualisée ou individuelle ?
- Si sous forme mutualisée, via fédérations ou autres types de groupement ?
- Avec la forme administrative actuelle (comité directeur mixte) ou autre ?  
Simplification possible ?
- En impliquant une Energy Team ? En se faisant accompagner d'auditeurs externes ? Avec quelles exigences de formation/implication ?

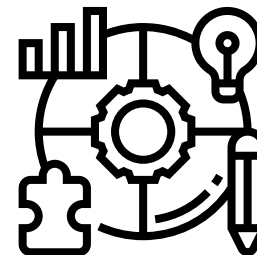
# Pôle méthodologique



1. **Planning**
2. **Etat des lieux**
3. **Calcul de l'objectif**
4. **Suivi de la performance**

# Présentation des pôles

## Planning pôle méthodologie jeudi 29/04



- Introduction
- Note méthodologique rev2 de mars 2016 (situation existante, évaluation, proposition d'évolution)
- Périmètre de l'audit (Energie finale, primaire, chaleur fatale, transport)
- Réaliser un modèle énergétique fiable, pertinent et résilient (mesures / calculs / complexité / ajustements)
- Calculer un plan d'action / un objectif fiable et ambitieux (fiabilité des calculs, ambition de l'engagement, ...)
- Conclusion

# Etat des lieux

---

- Comment peut-on fiabiliser le modèle énergétique basé sur un tableau de consommation ?
  - Mesurer les consommations énergétiques significative et les indicateurs d'activité pertinents ?
  - Valider le modèle plus fréquemment ?
  - Nommer un vérificateur indépendant ?
  - ...

# Calcul de l'objectif

---

- Pensez-vous qu'une des formes suivantes d'objectif de résultat permettrait plus ou mieux de maximiser les ambitions tout en réduisant les risques pour l'entreprise?
  - 1<sup>ère</sup> forme d'objectif de résultat: l'entreprise s'engage sur une amélioration globale d'efficacité définie au préalable (en % ou en unités physiques)
  - 2<sup>ème</sup> forme d'objectif de résultat: l'entreprise s'engage à réaliser une série d'améliorations définies au préalable

# Suivi de la performance

---

- Pensez-vous qu'un modèle énergétique basé sur des consommations spécifiques, calculées en énergie primaire, et ajusté en fonction d'événements structurels et / ou conjoncturels permette de dresser/suivre une image fiable de la performance énergétique de l'entreprise ?
  - Energie primaire / Energie finale
  - Modification structurelle / Ajustement conjoncturel / Nouveaux entrants

## 6. Aides d'état

---

- Point concernant de manière plus directe les pouvoirs publics : assurer la résilience du mécanisme
- Conditions aides d'Etat :
  - ✓ Avantage
  - ✓ Ressources d'Etat
  - ✓ Caractère sélectif
  - ✓ Affectation du commerce entre Etats Membres
- Discussions en cours avec la COM : notification de certains points des AdB2 (surcharge Elia)
- Nouvelles lignes directrices en cours d'élaboration par la COM
- Ces 2 points permettront d'avoir plus de clarté sur le mécanisme à construire.
  - ✓ Défi : assurer un mécanisme à la fois conforme au droit européen et à la fois cohérent et efficace



# Présentation des pôles

## Planning pôle économique mardi 27/04

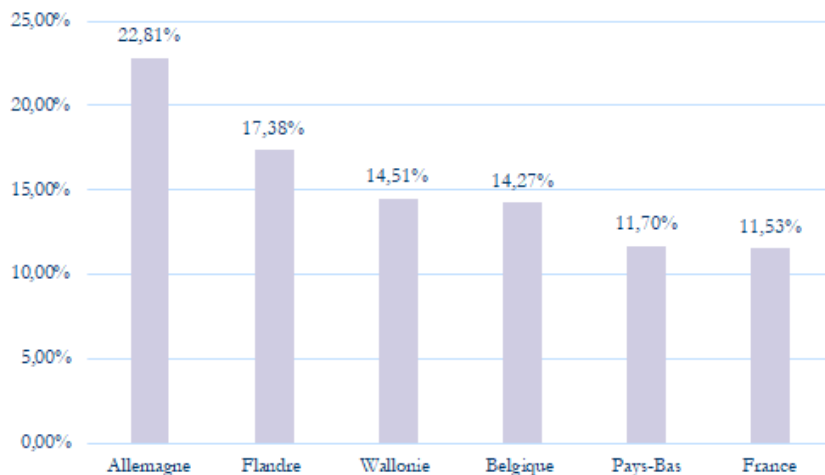


- **Introduction**
- **Compétitivité du tissu industriel wallon**
- **Incitants financiers (situation existante, évaluation, proposition d'évolution)**
- **Manière d'évaluer la rentabilité des pistes proposées dans le cadre des audits (TRS, TRI, VAN)**
- **Accès au financement**
  - ✓ Constats généraux par rapport à la situation existante (identification des principaux freins liés aux spécificités des investissements)
  - ✓ Analyse de la question concernant l'accès facilité au financement (participation au capital, prêts en equity, prêts subordonnés, ...)
  - ✓ Focus sur les outils financiers wallons (SRIW, SOGEPa, NOVALIA) ;
  - ✓ Focus sur les Fonds européens
  - ✓ Focus sur Tiers investisseur – ESCO – SPV
- **Conclusion**

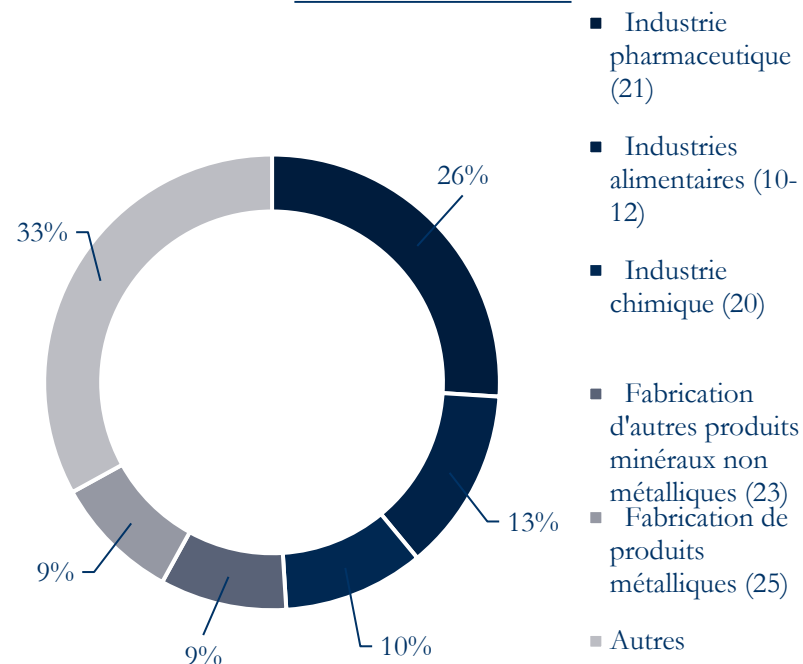
# Section 1 : Compétitivité

En 2018, l'industrie wallonne a généré une VA de 13,7 milliards d'euros, soit 15% de la VA wallonne

Contribution de l'industrie manufacturière à la VA par rapport au pays/régions



Secteur industriel



# Section 1 : Compétitivité

---

En matière de compétitivité, comment se situent les industries wallonnes participant aux ADB2 par rapport à celles actives au sein des régions limitrophes ?

→ Voyez-vous des différences entre secteurs industriels ?

→ Quels éléments favorables / défavorables expliquent le positionnement concurrentiel des industries wallonnes participant aux ADB2 ?

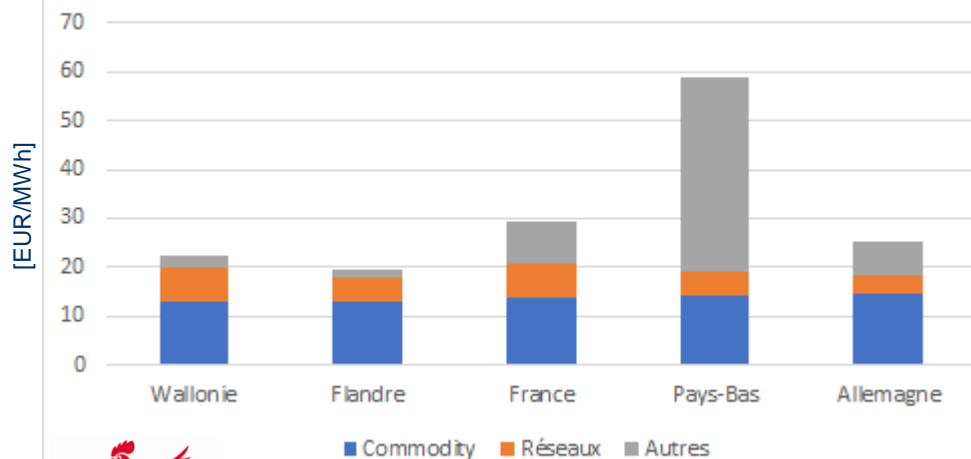
# Structure tarifaire - Energie

## Structure tarifaire du Gaz naturel

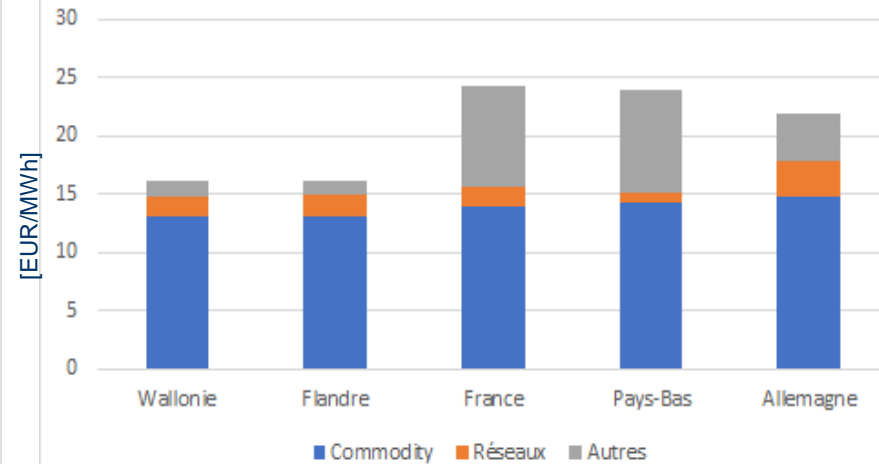
Consommation : 1.250 MWh/an  
Raccordement : Distribution

Consommation : 100.000 MWh/an  
Raccordement : Distribution

### Structure tarifaire profil G0



### Structure tarifaire profil G1



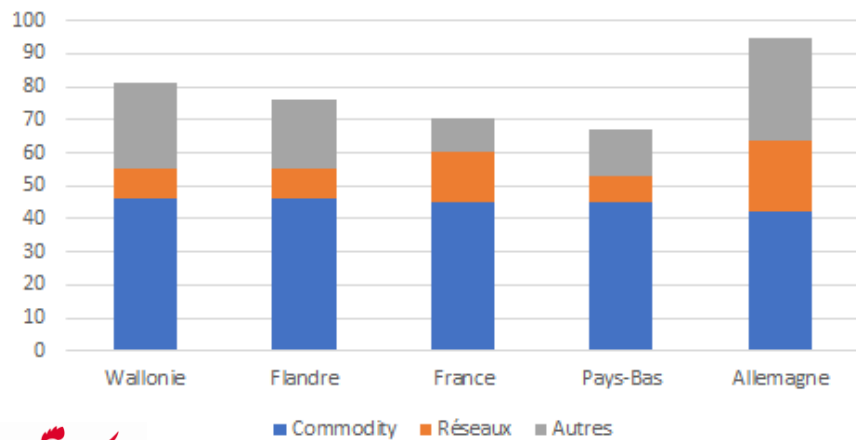
# Structure tarifaire - Energie

## Structure tarifaire de l'électricité

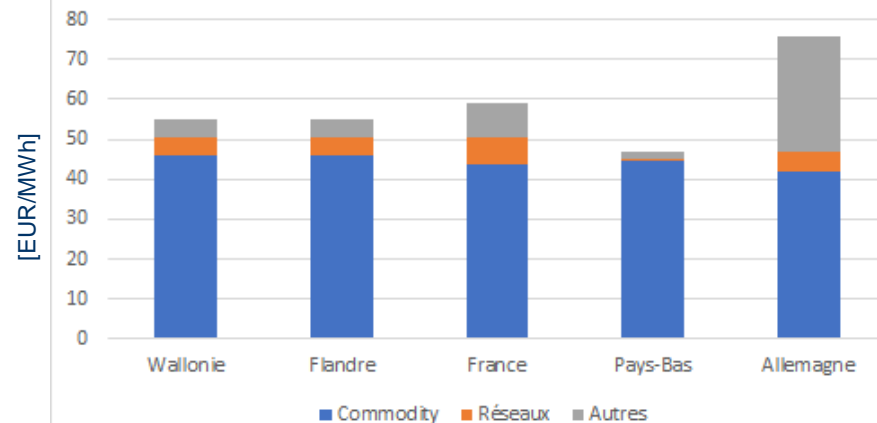
Consommation : 25.000 MWh/an  
Raccordement : Transport

Consommation : 500.000 MWh/an  
Raccordement : Transport

Structure tarifaire profil E2



Structure tarifaire profil E4



# Section 1 : compétitivité

---

Est-ce que le prix de l'énergie représente un frein à la compétitivité des entreprises en ADB2 ?

## Section 2 : Incitants financiers

Objectifs des ABD2

Incitants financiers

Conséquences directes

Conséquences indirectes

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Impacts sur le prix :

- Réduction des accises sur le gaz naturel
- Dégressivité des cotisations fédérales (gaz & électricité) et des contributions off-shore
- Exonération partielle de la surcharge Elia des CV wallons
- Réduction des quotas de CV

↘ du prix de la facture d'énergie

Amélioration de l'efficacité énergétique

Impacts sur le passage à l'action :

- Subventions AMURE
  - Subventions accordées aux fédérations
  - Roadmap sectorielle
- Subventions CO2 Mapping

- Incitation au passage à l'action
- Amélioration de l'intensité énergétique

- ↗ compétitivité (coûts)
- Effet rebond
- ↘ Attractivité des projets liés à l'économie d'énergie



## Section 2 : Incitants financiers

---

Selon vous, les incitants actuels sont-ils propices à la réalisation des **objectifs des ADB2**, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique ?



## Section 3 : Evaluation des rendements

### Temps de retour simple sur investissement

→ Nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant de l'investissement initial

$$\begin{aligned} \text{Temps de retour} \\ = \frac{\text{Investissement initial}}{\text{Gains moyens annuels}} \end{aligned}$$

Le projet est rentable si le TRS est inférieur à sa durée de vie économique

## Section 3 : Evaluation des rendements

---

Quel est votre avis concernant l'indicateur (Temps de retour simple) actuellement utilisé pour évaluer le rendement des pistes proposées dans le cadre des audits ?

Est-il nécessaire de changer d'indicateur et de prendre en considération par exemple le taux de rentabilité interne ?

# Section 4 : Financement

## Identification des principaux freins

Solvabilité générale de  
l'entreprise

Situation financière de  
l'entreprise et son niveau  
d'endettement

Sous capitalisation et  
faiblesse des fonds  
propres

Temps de retour sur  
investissement des  
projets

Risque  
technologique

Autres ?

## Section 4 : Financement

Selon vous, y aurait-il besoin de prévoir un outil de financement en vue de financer les projets proposés suite à la réalisation des audits ?

Outils de financement wallons (SRIW, NOVALIA, SOGEPA)

Fonds européens

Tiers investisseur

Autres ?

# Pôle juridique



1. **Présentation du pôle et du planning**
2. **Engagement aux accords volontaires via une fédération.**
3. **Mouvement ou fusion acquisition d'entreprise et gestion des différentes entreprises liées à un groupe**
4. **Contentieux et difficultés rencontrées lors de l'exécution des accords**
5. **Dispense de l'audit obligatoire**
6. **Obligations qui devaient être accomplies pendant la durée de l'accord et transmission à l'institution**
7. **Aide d'État**

# Présentation des pôles

## Planning pôle juridique lundi 26/04



- **Introduction**
- **Accès et périmètre général**
  - ✓ Quelles sont les limites des Lignes Directrices ?
  - ✓ Quelles mesures alternatives ?
  - ✓ Pertinence de l'engagement volontaire
- **Traitement comptable et fiscal des contreparties**
  - ✓ Difficulté lors des fusions ou cessions d'entreprise
  - ✓ Intégration des avantages dans les bilans comptables
- **Contentieux et gestion du risque juridique**
  - ✓ Contentieux
  - ✓ La sécurité juridique au regard des aides d'État
  - ✓ Autres risques juridiques
  - ✓ Difficulté de mise en œuvre des contrats et des avenants
- **La gestion des différentes entités et de l'identification des unités, du numéro de BCE, des filiales de groupe.**
- **Permis d'environnement**
- **Conclusion**

# 1. Fédérations

---

- Les Fédérations sont-elles suffisamment :
  - informées et capables de répondre aux questions de leurs affiliés ?
  - assistées par la Région wallonne ?

## 2. Mouvement ou fusion acquisition d'entreprise et gestion des différentes entreprises liées à un groupe

---

- Problématique des avenants
- Comment adapter l'évolution d'un process industriel ou de l'acquisition d'un nouveau métier et le rendre compatible avec l'accord en cours ?
- Faut-il conditionner les accords de branche à un permis d'environnement ?



### 3. Contentieux et difficulté rencontrés lors de l'exécution des accords.

---

- Contentieux et difficulté rencontrés lors de l'exécution des accords
- Comptabilité
- Traitement fiscal

## 4. Audit

---

- L'audit obligatoire est réalisé en trois étapes
  - ✓ Réalisation de l'audit
  - ✓ Réception de l'audit énergétique
  - ✓ Après la réception de l'audit énergétique
- Les étapes prévues par les Accords de branche de deuxième génération sont-elles adéquates ?
- Faut-il maintenir ou réviser ces étapes prévues par ADB2 ?

## 5. Les obligations qui devaient être accomplies pendant la durée de l'accord et transmission à quelle institution ?

---

- Atteindre les objectifs à la fin de l'accord ou étape intermédiaire
- Audit annuel de suivi qui est envoyé à la fédération
- Réaliser trois études de pré faisabilité SER
- Etude de faisabilité du SER retenu
- Etude de *mapping* CO2 et *reporting* tous les deux ans
- Vérifier la méthodologie utilisée avec un vérificateur

## 6. Aides d'état

---

- Point concernant de manière plus directe les pouvoirs publics : assurer la résilience du mécanisme
- Conditions aides d'Etat :
  - ✓ Avantage
  - ✓ Ressources d'Etat
  - ✓ Caractère sélectif
  - ✓ Affectation du commerce entre Etats Membres
- Discussions en cours avec la COM : notification de certains points des AdB2 (surcharge Elia)
- Nouvelles lignes directrices en cours d'élaboration par la COM
- Ces 2 points permettront d'avoir plus de clarté sur le mécanisme à construire.
  - ✓ Défi : assurer un mécanisme à la fois conforme au droit européen et à la fois cohérent et efficace

# Conclusion de cette 1<sup>e</sup> matinée de consultation

## Résumé des discussions du jour

Pour approfondir encore:

### Reunions techniques par pôle

26 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle juridique

Cette consultation abordera les aspects légaux

27 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle économique

Cette consultation abordera les questions relatives aux contreparties financières

28 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle Sociétal Energie Climat

Cette consultation abordera les questions générales relatives à la trajectoire wallonne énergie climat pour les entreprises

29 avril 2021 de 9h à 12h30



[Lire la suite](#)

#### Pôle méthodologique

Cette consultation abordera les questions techniques relatives à la méthodologie

### Reunion de clôture

4 mai 2021 de 9h à 12h30



+ le sondage en ligne...

**Merci de votre participation !**